

N° 2023-058

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'an deux mil vingt-trois le 12 avril, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 06 avril 2023, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, CHENU Azélie, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme FAGGIANELLI Evelyne qui donne pouvoir à Mme BERARD, FAVRE Maryse qui donne pouvoir à M. FAVRE.

MM. BOCH Jean-Luc qui donne pouvoir à M. GOSTOLLI, BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27

Présents : 22

Absents : 5

Pouvoir : 4

Le Président explique que le tableau des effectifs n'a pas été mis à jour depuis le 6 avril 2022. Or, depuis cette date, le Conseil a créé ou supprimé les postes suivants :

- création de 2 postes d'agent social à temps complet en lieu et place de 2 postes à 30 h par semaine (délibération 2022-070)
- création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à temps complet en lieu et place d'un poste d'agent social à temps complet (délibération 2022-072)
- création d'un poste d'adjoint technique à temps complet (délibération 2022-076)
- création d'un poste d'adjoint technique au service GEMAPI (délibération 2022-077)
- suppression d'un poste d'attaché hors classe (délibération 2022-113)
- suppression d'un poste d'attaché à 26 h suivie de la création d'un poste d'attaché à 28 h (délibération 2022-117)
- suppression d'un poste de rédacteur à temps complet suivie de la création d'un poste de rédacteur à 26 h (délibération 2022-116)
- suppression de 2 postes d'agent social à 30 h/semaine (délibération 2022-114)
- suppression d'un poste d'agent social à temps complet (délibération 2022-115)
- création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet (délibération 2023-021)
- création d'un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet (délibération 2023-018)
- création d'un poste d'adjoint administratif à 26 h/semaine (délibération 2023-042)
- suppression d'un poste d'adjoint technique à 19 h suivie de la création d'un poste d'adjoint technique à 21 h/semaine (délibération 2023-044)
- création d'un poste d'adjoint technique à temps complet (délibération 2023-043)

Par ailleurs, le Conseil ayant validé en séance la création d'un poste d'adjoint technique au sein du service patrimoine, le tableau des effectifs doit être modifié comme suit (modification en gras) :

	Catégorie	Service	Nbre de postes	Temps de travail
Filière administrative				
Attaché territorial (ouvert aux 2 grades)	A	France Services	1	(26) 28
Attaché territorial (ouvert aux 2 grades) -1	A	Administration Générale	6	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades) +1	B	Administration Générale	4	35
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Administration Générale	1	(35) 26
Rédacteur territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Services techniques	1	35
Adjoint Administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Administration Générale	5	35
Adjoint Administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Services Techniques	1	35
Adjoint administratif (ouvert aux 3 grades) +1	C	France Services	1	26
Adjoint administratif (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	1	0,5
Filière technique				
Ingénieur territorial (ouvert aux 3 grades)	A	Services Techniques	1	35
Technicien territorial (ouvert aux 3 grades)	B	Services Techniques	5	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades)	C	Services Collecte	5	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades)	C	Service GEMAPI	1	35
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades)	C	Services Techniques	1	(19) 21
Adjoint technique (ouvert aux 3 grades) + 2	C	Services techniques	8	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Halte garderie	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Service Collecte	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Service Patrimoine	1	35
Agent de maîtrise territorial (ouvert aux 2 grades)	C	Musique	1	35
Filière culturelle				
Attaché territorial (ouvert aux 3 grades)	A	Anglais	4	26
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	10,33
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	15,83
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	7,66
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	9
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	3,16
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	2,16
Assistant d'enseignement artistique (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	5
A.E.A. principal 2ème classe (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	1	20
A.E.A. principal 1ère classe (ouvert aux 3 grades)	B	Musique	2	20
Assistant de conservation Patrimoine (ouvert aux 3 grades)	B	Maison des Arts	1	35
Adjoint de conservation Patrimoine (ouvert aux 3 grades) +1	C	Maison des Arts	1	35
Infirmière en soins généraux cl. Normale (ouvert aux 3 grades)	A	Crèche	1	35
Educatrice de Jeunes Enfants (ouvert aux 2 grades) + 3	A	Crèche	3	35
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	1	25
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades) + 1	B	Crèche	4	35
Auxiliaire puériculture (ouvert aux 2 grades)	B	Crèche	1	30
Agent social (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	2	(30) 35
Agent social (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	4	35
Agent social (ouvert aux 3 grades) + 1	C	Crèche	1	17,5
Agent social (ouvert aux 3 grades)	C	Crèche	1	25
TOTAL postes permanents			73	

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 26
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 26
- nombre de votes « pour » : 26

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

APPROUVE le tableau des emplois permanents tel que présenté,

DIT que ce tableau annule et remplace le précédent.

FAIT ET DELIBERE LE 12 AVRIL 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENVAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

